

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 JUILLET 2023

A 20H00

Dates :

- Convocation : 29 juin 2023
- Séance : 06 juillet 2023
- Affichage : 10 juillet 2023

Membres :

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 10

Présents : Mesdames, Hélène DIEVART, Catherine DUMINY et Laure ROUSSEL-MAJOR.

Messieurs Daniel ABET, Bastien DELAPLACE, Gauthier DELARUE, Romaric HESDIN et Romuald RABACHE.

Absents excusés : Anne-Claire DEGOUY, Mélanie CHATELLAIN ayant donné procuration à Gauthier DELARUE et Emeric HEURTAUT ayant donné procuration à Daniel ABET

Secrétaire de séance : Gauthier DELARUE

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Projet d'intérêt Multi sports

Monsieur le maire annonce un projet d'aménagement d'un complexe sportif au niveau du grand terrain communal situé à l'extrémité de la rue des Sapins et laisse la parole à Monsieur Jonathan Sanglard représentant de la Société Renovsport.

Suite à l'intervention de Monsieur Sanglard, une proposition est retenue pour la création d'un terrain multisport avec pumptrack et chemin piétonnier pour un devis total de 119 110 € HT soit 142 932 €TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des personnes présentes, donne son accord pour la création d'un espace sportif et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce projet dont les demandes de subventions auprès du Département et de la Région.

2. Désignation du coordonnateur communal pour la campagne de recensement 2024

Monsieur le Maire désigne un coordonnateur communal chargé de la mise œuvre de l'enquête de recensement qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des personnes présentes, valide la proposition de Monsieur le Maire pour désigner Madame Bicheux, coordonnateur et agent recenseur de la campagne de recensement 2024.

Questions Diverses

- Suite aux travaux d'étanchéité de la mare effectués par la société REVET qui n'ont pas donné le résultat attendu puisqu'au bout de 4 mois, la mare est à nouveau presque vide et qu'une expertise d'un huissier de justice confirme le mauvais résultat de ces travaux, nous devons envisager une autre solution avec une nouvelle entreprise.
- Prochain conseil prévu en 11 septembre

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21 h 30.

LE MAIRE

Daniel ABET

